

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Péralles, Fribourg, Suisse.

ABONNEMENTS 6 mois 7.- 12 mois 14.- ...

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES Publicités S. A. SUISSE DE PUBLICITE ... PRIX DES ANNONCES Fribourg, samedi 15 cent. ...

Nouvelles du jour Combats près de Cambrai et d'Ypres.

De nouvelles attaques allemandes se sont produites hier, au sud de Cambrai, sur le front Marcoing-la Vacquerie-Gonnelieu. Les Anglais ont dû céder un peu de terrain et ont perdu quelques canons; ils ont recouvré ensuite la majeure partie des lignes perdues.

Neue Freie Presse pense que les deux peuples pourraient facilement s'entendre. Il fallait s'y attendre. Les récents malheurs de l'Italie sont en ce moment exploités par les sectaires aux dépens des catholiques.

Au nord-est d'Ypres, dans la région de Paschendaele, une attaque anglaise a eu un succès partiel. En Lorraine et en Alsace, coups de main et grande activité de l'artillerie.

Hier soir, lundi, s'est terminée, à Paris, la conférence des Alliés, par un bel hommage du colonel House à la France. Les dispositions prises restent secrètes.

C'est dans des cas pareils que l'on se rend compte des services que peut rendre une presse active, vigilante, bien organisée, comme l'est la presse catholique d'Italie. Elle ne se laisse aucunement intimidier par les clameurs des anticléricals, et son principe est de démasquer immédiatement les louches manœuvres de l'adversaire.

La lettre de lord Lansdowne au Daily Telegraph en faveur de la paix a causé une sensation profonde. Lord Lansdowne est un des personnages les plus considérables de la Chambre Haute; il a été ministre des affaires étrangères dans le cabinet Balfour, de 1902 à 1905, ministre de la guerre dans un cabinet antérieur présidé par lord Salisbury.

Le Messaggero de Rome annonce qu'il s'est tenu dernièrement, dans la Ville éternelle, une importante et nombreuse assemblée des libres penseurs de la « Giordano Bruno ».

Cependant, en lançant sa proposition, il eut des précurseurs; qu'on se souvienne des interventions répétées de lord Lorburn et de lord Courtney dans les débats du Parlement anglais, en faveur de l'aplanissement du conflit actuel; à la Chambre des communes, les députés Trevelyan, Snowden et Outhwaith ont également rompu la lance pour la cause de la paix.

Les journaux italiens rapportent que, lors du passage du train spécial du roi à la gare de Verceil, un certain Pietro Meda prononça des paroles outrageantes à l'égard de Victor-Emmanuel, au moment où le train s'éloignait. Il a été condamné à 18 mois de prison et 175 francs d'amende.

Les appréciations de quelques journaux sont bien, d'ailleurs, que lord Lansdowne n'est pas seul de son sentiment. La Westminster Gazette, les Daily News et le Manchester Guardian ont fait écho à sa pensée. Le troisième de ces organes, qui se tait de la manière de voir de milieux très posés en Angleterre, écrit: « Pour autant qu'il nous semble, le programme de lord Lansdowne ne contient rien qui puisse prêter le flanc à une critique justifiée. Les déclarations de lord Lansdowne peuvent généralement contribuer à dissiper quelques idées fausses, qui ont cours dans l'opinion allemande. »

La Diète finlandaise a consommé la séparation de l'ex-grand-duché d'avec la Russie, en investissant le Sénat de la puissance souveraine. Le nouveau Sénat a été constitué, après un débat véhément qui a duré dix heures, conformément aux vœux du parti bourgeois. Le président en est M. Svinhufvud, celui-là même que le gouvernement tsariste avait déposé et exilé au fond de la Sibirie, au commencement de la guerre.

Le chroniqueur parlementaire du Manchester Guardian mandate à son journal que la lettre de lord Lansdowne a recueilli des appréciations favorables, tant dans le parlement que dans le parti unioniste ou conservateur.

Le gouvernement provisoire de Kerensky avait habilement ajourné la question de l'Ukraine jusqu'à la réunion de la Constituante russe. Mais, par le vent léniniste qui souffle à Pétrograd, les Ukrainiens n'ont plus à se gêner. Leur Rada, ou conseil national, selon les renseignements de la Reichspost de Vienne, a proclamé que l'Ukraine serait un Etat séparé du reste de la Russie. Lénine ne contredit pas à cet acte, d'autant moins que ses autres doctrines semblent devoir triompher aussi à Kiev.

Ce qui motive le vif désaveu qui a été exprimé par les organes officiels, à l'endroit de la démarche pacificatrice de lord Lansdowne, c'est peut-être moins son contenu que la crainte des conclusions que l'ennemi pourrait en tirer. On a jugé l'acte du noble lord intempêtif, parce qu'il pouvait donner à croire que l'Angleterre était lasse et qu'elle doutait de ses forces. Mais, dit le Manchester Guardian, si l'Allemagne tombait dans cette illusion, l'armée anglaise serait là pour lui dessiller les yeux. Etant donné le désir de paix qui travaille ses empires centraux, il ne paraît pas à craindre, en effet, que la lettre de lord Lansdowne ne rende moins traitables, au contraire. Et voici la Neue Freie Presse de Vienne qui saisit l'occasion de lancer un catholique appel au peuple anglais, pour le convier à causer, par l'intermédiaire de ses journalistes, « d'un sujet d'hostilité n'existant, au fond, entre Londres et Vienne », la

Pierre-le-Grand avait tout simplement décidé de ne pas donner de successeur au patriarche de Moscou; il avait remplacé l'autorité patriarcale, qui symbolisait l'indépendance de l'Eglise russe, par celle du Saint-Synode, corps de fonctionnaires et d'évêques qui était aux ordres du tsar, représenté par le fameux « procureur » du Saint-Synode.

sonne n'étaient intervenu en sa faveur. C'est l'avocat Kerensky qui ouvrit à son ennemi, à l'homme qui devait le chasser, les portes de la Russie. Au nom de la légalité et de la liberté, M. Kerensky demanda au gouvernement britannique de laisser partir Trotzky.

L'Eglise russe, délivrée de son serfage, vient de faire usage de sa liberté pour restaurer le patriarcat. Le concile œcuménique orthodoxe, réuni à Moscou, a élu patriarche le métropolite de Moscou, l'évêque Tichon.

L'ouverture de la session fédérale AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 3 décembre.

Le Conseil des Etats ne connaît pas la procédure de la vérification des pouvoirs. L'ouverture de la 24^{me} législature ne lui a donc imposé aucune de ces formalités préliminaires qui caractérisent les premiers gestes du Conseil national renouvelé. L'autre Chambre, d'ailleurs, sous la pression des circonstances exceptionnelles, a simplifié grandement sa procédure d'introduction. Autrefois, après le discours du président d'âge, le Conseil national nommait la commission de vérification des pouvoirs, puis levait séance. C'était la première journée. Cette fois, les choses se sont passées autrement. Le Conseil national a déjà fiocenci son président d'âge et s'est donné un président définitif, après avoir validé toutes les élections contre lesquelles il n'y a pas recours. Peu s'en est fallu même que le Conseil national n'abordât aujourd'hui l'examen, interrompu en septembre, du rapport de gestion, qui était inscrit à l'ordre du jour.

On connaît la solution autrichienne de la question polonaise: réunion du royaume de Pologne sous le sceptre de Charles I^{er}. Cette solution gagne du terrain; le Journal socialiste polonais de Cracovie, le Napród, lui-même s'y est rallié.

Sans avoir à brûler ainsi les étapes, le Conseil des Etats a passé tout doucement d'une législature à l'autre. Le président sortant, M. Mercier, avant de descendre de son siège, jette un coup d'oeil rapide sur la période triennale qui vient de prendre fin. Que de tâches nouvelles, que de préoccupations graves les événements ont imposées aux Chambres, au Conseil fédéral et au pays, pendant cette période tragique! Le Conseil fédéral a droit à toute notre reconnaissance pour la fermeté et le dévouement avec lesquels il a veillé au salut de la patrie en ces temps calamiteux. L'armée, elle aussi, a bien mérité du pays en gardant fidèlement les frontières. Elle a été le rempart de notre neutralité et de notre indépendance. Puisse la Suisse être jusqu'au bout préservée des horreurs de la guerre! Puisse surtout la paix rentrer définitivement dans le monde!

M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, quittera la direction du Journal le 15 décembre. Son cas reste des plus troubles. Comment a-t-il tout pu ignorer de l'origine des millions qui affluaient pour acheter le journal, millions véhiculés par Lenoir et Desouches, puis ceux de Bolo?

Cet hommage funèbre ne va qu'à des collègues de l'autre Chambre. Le Conseil des Etats, lui, n'a aucune mort à déplorer. S'il compte des disparus, c'est à la suite de retraites volontaires. En effet, deux des plus anciens membres de l'assemblée, MM. Münstinger et Thelin, ont renoncé au renouvellement de leur mandat. Tous deux appartenaient à la gauche et marquaient parmi les dirigeants du Conseil des Etats. M. Münstinger faisait partie de cette Chambre depuis 1886, après avoir été déjà conseiller national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure. Quant à M. Thelin, qui est né le 11 octobre 1842, à La Sarraz, il s'est retiré pour raison d'âge, jugeant que ses soixante-quinze ans le dispensaient de servir plus longtemps la patrie dans les Conseils de la nation helvétique. Il appartenait au Conseil des Etats depuis 1910, mais, auparavant, il avait fait partie du Conseil national, pendant dix-sept ans. M. Thelin est encore aujourd'hui membre du gouvernement vaudois. Il laisse aux Chambres fédérales le meilleur souvenir, tant par sa loyauté et son intelligente activité, que par son urbanité et sa correction. Il a été président de l'une et l'autre Chambres. Ses discours et ses rapports se faisaient remarquer par leur sobriété substantielle, qui révélait l'homme de gouvernement et le bon administrateur. Sa phrase ne se perdait pas en vains ornements; cependant elle s'élevait aussi aux formes oratoires dans les circonstances où M. Thelin sentait remuer en lui l'âme vaudoise, dont il défendait les aspirations.

Le dernier coup porté à M. Humbert par son ancien collaborateur Gustave Téry a consisté à rappeler que, le 22 juillet 1915, M. Charles Humbert écrivait à M. Letellier, alors propriétaire du Journal, pour le supplier de ne point céder aux offres de M. Desouches, parce qu'il soupçonnait celui-ci d'être un intermédiaire de l'Allemagne. Mais, le 31 juillet, M. Charles Humbert touchait un cheque de 150,000 francs versés par M. Desouches. Le plomb vil de Desouches n'a mis que neuf jours pour se changer en or pur. M. Charles Humbert s'expliquera devant le juge d'instruction ou la cour d'assises sur ce phénomène de pierre philosophale.

Le successeur de M. Münstinger est M. Robert Schuppfer, conseiller d'Etat de Soleure; M. Thelin est remplacé par M. Emilie Dind, professeur à l'université de Lausanne. Ces nouveaux députés ont prêtés aujourd'hui le serment constitutionnel.

Les événements de Russie Contre le général Kalédine

Pétrograd, 3 décembre. (Havas.) — Le gouvernement a envoyé un corps d'opération spécial contre le général Kalédine, dans le sud de la Russie. Le chef d'un mouvement et plusieurs employés de la gare Nicolas, à Pétrograd, ont voulu s'opposer à l'embarquement de ces troupes, mais ils furent arrêtés, pendant que la garde rouge occupait les abords de la gare.

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

Les élections à la Constituante Pétrograd, 3 décembre. (Havas.) — Les premiers renseignements sur les élections de la Constituante montrent que les Cadets arrivent en premier lieu dans de nombreux chefs-lieux de province.

Quant à M. Thelin, qui est né le 11 octobre 1842, à La Sarraz, il s'est retiré pour raison d'âge, jugeant que ses soixante-quinze ans le dispensaient de servir plus longtemps la patrie dans les Conseils de la nation helvétique. Il appartenait au Conseil des Etats depuis 1910, mais, auparavant, il avait fait partie du Conseil national, pendant dix-sept ans. M. Thelin est encore aujourd'hui membre du gouvernement vaudois. Il laisse aux Chambres fédérales le meilleur souvenir, tant par sa loyauté et son intelligente activité, que par son urbanité et sa correction. Il a été président de l'une et l'autre Chambres. Ses discours et ses rapports se faisaient remarquer par leur sobriété substantielle, qui révélait l'homme de gouvernement et le bon administrateur. Sa phrase ne se perdait pas en vains ornements; cependant elle s'élevait aussi aux formes oratoires dans les circonstances où M. Thelin sentait remuer en lui l'âme vaudoise, dont il défendait les aspirations.

Le comité central des Cadets a adressé aux ambassadeurs alliés une résolution, ce parti déclarant que les appels et les propositions qu'a faits le gouvernement illégitime maximaliste n'expriment pas la volonté du peuple russe et ne sont pas obligatoires pour la Russie.

Le succès de M. Münstinger est M. Robert Schuppfer, conseiller d'Etat de Soleure; M. Thelin est remplacé par M. Emilie Dind, professeur à l'université de Lausanne. Ces nouveaux députés ont prêtés aujourd'hui le serment constitutionnel.

Le Matin annonce que Lénine a osé demander la paix au nom de la France et de ses alliés. Voici le passage de ce document parvenu au quartier général autrichien: « Nous et nos alliés, la France, l'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, la Serbie, la Roumanie, le Japon et la Chine, vous demandons si vous êtes disposés à entrer en négociations pour la paix. »

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, années douloureuses et tragiques, il en fut, l'indépendance et la neutralité de la Suisse, garanties par les traités de Westphalie et de Vienne, n'ont subi aucune atteinte; les frontières de notre patrie ont été respectées. Nous avons à nous féliciter hautement et nous manquons au premier de nos devoirs, si nous n'exprimons pas notre reconnaissance envers le Conseil fédéral et envers l'armée suisse, qui veillent sur l'intégrité de notre territoire national. Notre premier souci ne doit-il pas être d'envoyer un salut reconnaissant à nos officiers et soldats, qui, enlevés à leurs travaux, à leurs familles, remplissent avec une abnégation patriotique leurs devoirs militaires. Honneur à eux; ils ont droit à l'hommage respectueux et reconnaissant des représentants du pays. Sans doute, les exigences renouvelées du service doivent parfois provoquer quelque mé-

La proposition de Lénine Paris, 3 décembre. Le Matin annonce que Lénine a osé demander la paix au nom de la France et de ses alliés. Voici le passage de ce document parvenu au quartier général autrichien: « Nous et nos alliés, la France, l'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, la Serbie, la Roumanie, le Japon et la Chine, vous demandons si vous êtes disposés à entrer en négociations pour la paix. »

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

Le conseil national pendant cinq ans. L'ancien landammann solettois a été, pendant cette période de plus de trente ans, l'un des orateurs les plus écoutés de la majorité. Il se retire au moment même où son parti, autrefois tout-puissant, est devenu minorité dans le canton de Soleure.

l'issue est entrée au Conseil des Etats en 1906. Il s'y est acquis rapidement une légitime influence. Il a fait sa carrière parallèlement dans la jurisprudence et dans l'armée. Après avoir enrichi le trésor de ses connaissances juridiques à Heidelberg, Munich, Berlin et Aix-en-Provence, il ouvrit une étude d'avocat à Schaffhouse. Dans l'armée, il a le grade de colonel d'infanterie. Toute sa personne respire la honnêteté et les solides qualités du vrai Suisse.

La vice-présidence est échuë à un membre de la droite, M. Frédéric Brügger, qui est aussi à la fois un juriste et un militaire; on sait la part éminente que le représentant catholique des Grisons prend aux délibérations du Conseil des Etats, où il siège depuis dix ans. Il est certainement l'un des membres les plus actifs et les plus compétents de cette assemblée. Son passé gouvernemental et la brillante carrière qu'il a faite dans l'armée donne une haute valeur à ses exposés politiques, militaires et administratifs. Sa martiale physionomie revêt de jeunesse ses soixante-quatre ans. C'est que M. le colonel Brügger est militaire avant tout. Pendant ces trois ans de guerre, il s'est voué corps et âme à l'œuvre de la mobilisation, en sa qualité d'adjudant général de l'armée, et l'on sait avec quelle chaleur il défend, au Conseil des Etats, la cause de la défense nationale.

Après avoir confirmé MM. Simon (Vaud) et Andermatt (Zoug) dans leurs fonctions de scrutateurs, le Conseil des Etats a levé séance. Il abordera demain le difficile projet de loi sur les conséquences politiques de la saisie infructueuse.

Au Conseil national

Berne, 3 décembre.

Comme les années passent rapidement! Il nous semble que c'est hier que nous avons vu monter le doyen vénérable du Conseil national, M. Henri Fazy, au siège de la présidence, pour former une protestation solennelle et digne contre la violation de la neutralité de la Belgique. Voilà que trois ans se sont écoulés dans le fer et le feu; la guerre a rempli cet espace de temps de toutes les vicissitudes et de toutes les surprises, mais le problème belge n'est pas résolu. M. Fazy, qui, arrivé à l'âge de soixante-cinq ans, se trouve encore être appelé à présider l'assemblée constituative du Conseil national nouvellement élu, doit rappeler l'espoir, exprimé il y a trois ans, que les Etats neutres de la Belgique et du Luxembourg puissent enfin recouvrer leur paisible existence et leur indépendance!

Il y a de quoi être mélancolique. Cependant, MM. les députés se félicitent réciproquement de leur réélection et de leur mandat renouvellement reçu du peuple souverain, et emplissent la salle de leurs conversations bruyantes. On inspecte les nouveaux arrivés. Personne n'a eu une surprise plus grande que le chef des paysans bernois, M. Freiburghaus, qui se voit flanqué à droite par M. Plattner, le plus révolutionnaire des socialistes; la présentation réciproque est glorieuse. C'est ainsi que, en ce monde, les extrêmes se touchent. Il y a trente-quatre députés nouveaux, dont sept de la Droite. Quatre d'entre eux, MM. Feigengraber, Jobin, Riva et Cattori, forment un groupe à la droite de la députation jurassienne; M. Kurer occupe le fauteuil abandonné par le barde du radicalisme solettois, M. Adrien von Arx; dans les premiers sièges, devant les scrutateurs, M. Pétrig, Benjamin de l'assemblée, se trouve dans un voisinage hétéroclite de radicaux et de socialistes; M. von Matt tient la place de son prédécesseur nidwaldois. Les nouveaux Romands se sont placés au milieu du bloc de la Suisse latine; on a assigné à M. De Rabours le fauteuil du malheureux maire de Plainpalais, M. Willemin.

M. Fazy demande le silence, qui se fait complet. Ce sont d'abord quelques paroles de souvenir ému que le doyen d'âge voue à la mémoire des quatre collègues morts depuis la dernière session: MM. Secretan, Locher, Niederberger et Amsler.

D'une voix distincte, le député de Genève vient à parler de la situation extérieure et intérieure de la patrie suisse:

Messieurs les conseillers, Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, années douloureuses et tragiques, il en fut, l'indépendance et la neutralité de la Suisse, garanties par les traités de Westphalie et de Vienne, n'ont subi aucune atteinte; les frontières de notre patrie ont été respectées. Nous avons à nous féliciter hautement et nous manquons au premier de nos devoirs, si nous n'exprimons pas notre reconnaissance envers le Conseil fédéral et envers l'armée suisse, qui veillent sur l'intégrité de notre territoire national. Notre premier souci ne doit-il pas être d'envoyer un salut reconnaissant à nos officiers et soldats, qui, enlevés à leurs travaux, à leurs familles, remplissent avec une abnégation patriotique leurs devoirs militaires. Honneur à eux; ils ont droit à l'hommage respectueux et reconnaissant des représentants du pays. Sans doute, les exigences renouvelées du service doivent parfois provoquer quelque mé-

JEUNE FILLE
 sérieuse demande place dans
 bonne famille, pour se perfec-
 tionner dans les travaux de mé-
 nage. Vie de famille désirée.
 Petit gage.
 S'adresser tout chef. P. 6314 F.
 à Publicitas S. A., Fribourg.

D. R. Mermod
LAUSANNE
 Maladies nez, gorge et oreilles
 reçoit actuellement
 à son nouveau domicile
15, rue du Midi
 Consultations tous les jours, de
 10 heures à midi, et de 2 heures
 à 4 heures, sauf jeudi et samedi
 après midi. 6125
 Téléphone 535

On demande
une fille

pour tout faire dans petit ménage
 et sachant faire la cuisine.
 S'adres. sous chiffre P. 6288 F.
 à Publicitas S. A., Fribourg.

R. I. P.
 leur cher père, beau-père, grand-
 père, frère, beau-frère, oncle et
 cousin, il est décédé, le
 4 décembre, à l'âge de 77 ans,
 muni des sacrements de la religion.
 L'enterrement aura lieu à Far-
 vagny-le-Grand, le 6 décembre,
 à 9 h. 1/2 heures de matin.

Transport funèbres
 à destination de tous pays
A. MURITH
 Fribourg
 eMagasin | Rue de l'Université
 1 bureau | et Rue du Lycée
 TÉLÉPHONE 309

Cadeaux utiles :
 Valois, paste-montagnes
 Berets alpins
 Echarpes de laine
 Casquettes skieurs
CHAPELLERIE
GALLEY
 24, rue de Lausanne, Fribourg

FOURRURES
 Réparations - Transformations
 Confection de la fourrure
 15, rue Halldmand, 4^{me}
 étage, Lausanne.

JEUNE HOMME
 demande place chez un agri-
 culteur de la Suisse française.
 Connaissance des travaux de la
 campagne et sachant également
 conduire des chevaux.
 Offres avec indication des gages,
 à H. Stalder, chez Chr. Sahli,
 Ependes. P. 6272 F. 6039

ARBERIT
 Produit indispensable pour
 l'entretien des arbres fruitiers.
 Renseignements et prospectus
 par le représentant pour le canton
 de Fribourg. P. 4752 L. 6035
 W. Wegmann-Klopstein,
 avenue de la Gare, Payerne

ST-NICOLAS 1917
 Pour le traditionnel Cornet de fondants:
 Bonbons, chocolats fins
 Fondants fourrés
 Pâtes d'amandes
 Saint Nicolas au miel et à la noisette
 Moosbruggerli et écus neufs
 Tous ces articles sont fabriqués par la maison même et
 de première qualité et fraîcheur. 6142

CONFISERIE LEIMGRUBER-SOMMER
 Rue des Epouses, 135
 EXPÉDITIONS. TÉLÉPHONE 455.

A VENDRE
 une maison de 3 appartements, à 2 et 3 chambres, avec
 lumière électrique. 6129
 S'adresser sous chiffre Xc 5294 Z à Publicitas S. A.,
 Zurich.

Vente de bois de chauffage
 Forêt cantonale de Châtillon
 L'inspecteur désigné exposera en mises publiques, dans la forêt
 de Châtillon, le jeudi 6 décembre, les lots de bois sous-
 désignés:
 1^o 55 moules de foyard;
 2^o 17 moules de sapin;
 3^o 2200 fagots de foyard;
 4^o 3 pièces de chêne et des tas de dé.
 Rendez-vous des mesures à 9 h. 1/2 heures, au pont de la Glâne.
 Pour voir les bois, s'adresser au forestier cantonal Bongard, à
 Posieux. Les personnes n'ayant pour des fiars sous peine de pro-
 duire des commissions écrites. P. 6181 F. 6015
 L'Inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement,
 J. Darbellay.

Un cours de STENOGRAPHIE française
AIMÉ PARIS
 pour dames et messieurs, s'ouvrira cette semaine
 Renseignements et inscriptions: rue de l'Hôpital, 11, au
 barreau, ou jeudi soir, 6 décembre, de 7 h. à 9 heures, au Lycée
 (salle N° 10, 3^{me} étage). P. 6141 F. 6153

**LE MAUVAIS TEMPS
 N'EST PLUS A GRAINDRE**



Cette dame et son voisin se couvrent de fourrures, de foulards et de
 cachenez pour éviter les rhumes, toux, bronchites, catarrhes, grippe, etc.
 Le Monsieur à l'éventail se contente, lui, de prendre du **GOUDRON-GUYOT**
 et ne redoute plus rien des intempéries, pluie, neige, vent, froid.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous
 les repas, à la dose d'une cuillerée à café par
 verre d'eau sucré, en effet, pour faire dispa-
 raître en peu de temps le rhume le plus
 opiniâtre et la bronchite la plus invétérée.
 On arrive même parfois à enrayer et à guérir
 la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête
 la décomposition des tubercules du poumon,
 en tuant les mauvais microbes, causes de
 cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel pro-
 duit au lieu du véritable Goudron-Guyot,
 méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est
 absolument nécessaire, pour obtenir la guéri-
 son de vos bronchites, catarrhes, vieux rhu-
 mes négligés et à fortiori de l'asthme et de
 la phthisie, de bien demander dans les phar-
 macies le véritable Goudron-Guyot.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'éti-
 quette: celle du véritable Goudron-Guyot
 porte le nom de Guyot imprimé en gros
 caractères et sa signature en trois cou-
 ches.

leur: violet, vert, rouge, et en blanc,
 ainsi que l'adresse: **MAISON FRÈRES, 19,**
rue Jacob, Fribourg.
 Prix du Goudron-Guyot: 2 fr. 50 le
 flacon.

Le traitement revient à 10 centimes
 par jour - et guérit.
 P. S. - Les personnes qui ne peuvent se
 faire au goût de l'eau de goudron pourront
 remplacer son usage par celui des Capsules-
 Guyot au goudron de Norvège de **pla mar-
 ritime pur**, en prenant deux ou trois cap-
 sules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi
 les mêmes effets salutaires et une guéris-
 on aussi certaine. Prix du flacon: 2 fr. 50.

CADEAU
 G. Vinel, 8, rue Gustave
 Reville, à Genève, agent
 général pour la Suisse, envoie à titre gra-
 tuit, et franco par la poste, un flacon-séba-
 tion de **Capsules-GUYOT**, à toute per-
 sonne qui lui en fait la demande de la part
 de **La Liberté**.

JEUNE HOMME
 âgé de 21 ans, ayant fait son
 apprentissage commercial dans
 une banque, demande place
 dans un
bureau

**Importante sclerie de la
 Suisse romande, demande
 CONTRE-MAITRE**
 homme sérieux et actif, connais-
 sant à fond l'achat, le débitage
 et le triage des bois et capable
 de diriger un personnel ouvrier.
 Place stable.
 Adresser offres avec préten-
 tions de salaire par écrit sous
 3 77814 L. à Publicitas S. A.,
 Lausanne. 6077

A VENDRE
 un bon Café avec jardin et dé-
 pendants. Cet établissement,
 très bien situé, a une clientèle
 assurée.
 Entrée le 1^{er} janvier 1918.
 Favorables conditions de paie-
 ment. 6136
 Pour renseignements, s'adres-
 ser à G. Holz, notaire, à Esti-
 vayer-le-lac.

KOLA-DULTZ pour vivifier le cerveau et le corps

L'humeur, le raisonnement, l'activité, comme tout
 mouvement du corps, dépendent du cerveau; la
 lassitude, l'abattement, l'épuisement et la faiblesse
 du corps en général sont autant de signes du manque
 de forces vitales. Si vous voulez vous sentir gai,
 avoir l'esprit libre et jouir d'une bonne mémoire, si
 vous voulez que le travail ne vous cause pas trop
 d'ennuis et de fatigues, prenez du Kola-Dultz.

Il vous donnera l'énergie et la joie de vivre
 garanties du succès et du bonheur.
 Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps
 tous les jours, il rafraîchira votre organisme, l'ennui
 disparaîtra, et, sous son influence, vous serez plein
 d'esprit d'entreprise.
 Le Kola-Dultz est recommandé par les autorités
 médicales du monde entier; il est employé comme
 stimulant et fortifiant dans les hôpitaux et sanatoriums.

Demandez le KOLA-DULTZ gratis
 On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme. Ecrivez-moi une carte postale avec
 votre adresse exacte, je vous enverrai tout de suite, gratis et franco, un échantillon du Kola-
 Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour vous permettre de l'apprécier sa force surpre-
 nante. S'il vous convient, vous pourrez en commander davantage, mais écrivez tout de suite,
 afin de ne pas l'oublier.
Max DULTZ, Heiden
 6135
 En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Les échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

A vendre
Kiosque vitré
 ayant servi pour bibliothèque de
 gare. 6138
 S'adresser au Kiosque de
 la Gare, Fribourg.

A louer un
CHALET
 contenant 4 chambres, cuisine,
 lumière électrique, jardin. De
 plus, une chambre meublée.
 S'adresser à Vve M. Gau-
 dron, à la Motte, Fribourg.

Achat d'habits
 usagés, n'importe quel genre.
 S'adresser Teinturerie de
 Beaugard.

A vendre une
CHÈVRE
 S'adresser à L. Ruchti, à
 Roscé. 6141

Poules, poultes
 pigeons, dindes, canards, oies,
 vivants sont achetés, ainsi que
 volailles tuées, plumes et vidées,
 au magasin de comestibles,
 rue de Lausanne, 51. 6151

Pour la Saint-Nicolas
ON TROUVERA chez
V^{ve} MAYER-BRENDER
 rue de Lausanne, 70, et Pont Muré, 55
 un très grand choix de jouets d'enfants et jeux de sociétés
Nouveauté en jouets de fabrication suisse
EXPOSITION DU 1^{er} ETAGE

Machines à coudre PFAFF
 Aiguilles pour tous les systèmes
ON SE CHARGE DES RÉPARATIONS

E. WASSMER, Fribourg
 à côté de Saint-Nicolas

LE GRAND SAINT-NICOLAS
 à l'avantage de vous aviser
 qu'il vient d'organiser son
MAGASIN - EXPOSITION
 DE JOUETS
 1^{er} étage de la
 Librairie **JOSUÉ LABASTROU**
 54, rue de Lausanne, à Fribourg
 Jouets de fabrication suisse et étrangère

Teston
 Cubes de bouillon
 Condiment Arome
 Sol de céleri
 Cacao aux Céréales
 Mélanges d'Epices
Rosmarie

Fabriqué de pâtes alimentaires et Teston
 Wenger & Hug S.A.
 GOMLIGNY

VENTE DE BÉTAIL
 Pour cause de mise à bail, le propriétaire vendra en mises publiques,
 devant son domicile, à La Longeraie, près Villaz-Saint-Pierre,
 le mardi 11 décembre, à 1 h. 1/2, deux juments de trait, 9 et 10 ans, les
 portées ou traitées, 9 génisses, un taillon d'élevage,
 2 vaches femelle. Bétail de race pie-rouge. P. 6169 F. 6047-48
 L'exposant: **Henri COCHARD.**

Mises de chédail
 Pour cause de circonstance imprévue, la mise de chédail, à
 Onens, annoncée pour le mercredi 5 décembre, est renvoyée au
lundi 10 décembre, à 1 h. du jour, savoir:
 4 chevaux de trait, 1 jument portée avec son poulain de 5 mois,
 3 brebis portantes, ainsi que tout le chédail: 7 gros canards à port,
 1 gros char pour chevaux, 1 caisse à pain, 1 char à purin avec
 fente neuve, concasseur, brosses, roue à fancheuse, lanterne, machine
 à arracher les pommes de terre, 1 ensemble de pommes de terre,
 colliers de vaches et de chevaux, ustensiles à lait et quantité d'objets
 trop long à détailler. P. 6175 F. 6163-1416
 L'exposant: **Jacques BACHLER, à Onens.**

Vente juridique
 L'office de poursuites du Lac vendra, le mardi 4 décem-
 bre prochain, à deux heures du jour, au domicile de Paul
 Brugger, à Cormed, environ dix pièces de bétail: un taureau, des
 vaches, des génisses. La vente se fera à tous prix.
 Morat, le 30 novembre 1917. P. 6301 F. 6133
 L'office des poursuites du Lac.

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

10, rue de Hollande **GENÈVE** 10, rue de Hollande

FONDÉE EN 1872
 sous le contrôle du Bureau fédéral des assurances, à Berna

ASSURANCES
Mixtes
 avec ou sans clause d'invalidité.
An décès
 à primes viagères ou temporaires.
A terme fixe ou dotale
 pour constitution
 d'un capital en faveur d'enfants.
COMBINAISONS DIVERSES

Rentes viagères immédiates
 Tarif pour hommes:
 à 60 ans 9,56 %
 65 > 11,44 >
 70 > 14,10 >
 75 > 17,62 >

Le tarif pour femmes
 est un peu inférieur.

Rentes viagères différées
 pour pension de retraite à partir
 d'un âge fixé par le contractant.

Rentes immédiates sur deux têtes

La Compagnie dispose, dans ses caisses, de
125 francs pour chaque 100 francs de valeur
actuelle de ses engagements.

Pour tous renseignements, s'adresser à Messieurs
Joseph GENOUD, agent général, à Chatel-Saint-Denis. Téléph. 12.
Agents principaux { Pierre DOUSSE, Le Mouret. Téléph. 16.
 Marcel JOLION, Farvagny. Téléph. 1805.2.
Aloys FRACHEBOUD, rue Grimoux, 4, FRIBOURG.